

Paris, le 16 septembre 2010

12-14 rue Charles Fourier  
75013 PARIS  
Tel 01 48 05 47 88  
Fax 01 47 00 16 05  
Mail : [syndicat.magistrature@wanadoo.fr](mailto:syndicat.magistrature@wanadoo.fr)  
site : [www.syndicat-magistrature.org](http://www.syndicat-magistrature.org)

Madame le procureur général,

La chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Grenoble vient de confirmer la décision du juge des libertés et de la détention qui, le 3 septembre dernier, eu égard à la faiblesse des indices réunis contre Monsif Ghabbour, avait décidé de le placer sous contrôle judiciaire.

Sans doute soucieuse de complaire à un pouvoir exécutif qui tient votre carrière entre ses mains, vous aviez alors, dès l'annonce de la décision de ce juge, réagi publiquement en la qualifiant « *d'inacceptable au regard des charges très graves* » qui pesaient contre le mis en examen.

Ces déclarations, dénuées de toute prudence, constituent, au sein du corps judiciaire, un précédent « *inacceptable* » : il est inédit qu'un chef de Cour cède à ce point et publiquement au populisme ambiant, et voue de la sorte aux gémonies un de ses collègues.

Vos propos, par leur absence de délicatesse – vous n'ignorez pas qu'il s'agit d'un des devoirs de l'état de magistrat – relèvent à l'évidence d'un manquement aux obligations déontologiques. Certains collègues en ont fait les frais pour des comportements moins graves.

Vous savez comme nous que votre position institutionnelle vous épargnera ce détour. En revanche, un sursaut déontologique pourrait désormais vous pousser à présenter vos excuses à notre collègue que vous avez injustement mis en cause.

Nous vous prions d'agréer, Madame le procureur général, l'expression de la considération que nous portons à votre fonction.

Pour le Syndicat de la magistrature  
Clarisse TARON, Présidente